

Conseil d'administration du 4 juillet 2023

Délibération n° 382 – Commission Culture actions du Crous de Reims

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et scolaires,

Le Conseil d'administration du CROUS de Reims vote les propositions d'octroi de subventions telles que proposées par la commission Culture actions du 2 juin 2023.

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 1

Fait à Reims, le 04 juillet 2023

La Présidente du Conseil d'administration

Véronique PERDEREAU



Appel à projets commission culture actions du 02/06/2023

Nom du projet	Montant	Bénéficiaire
Journée des Arts	623.76 €	BDA ESI
Long métrage (Paradoxe)	2000 €	CORPS DES JURISTES CHAMPENOIS
Solidarité REIMS MADAGASCAR	400 €	CEMR
Journée d'accueil et culturelle étudiante	250 €	ACEMR
Journée culturelle « Mila Zatru »	500 €	ACEMR
Rencontre culturelle sur le Congo	450 €	AECF
Rencontre étudiants internationaux	350 €	UREAF
La nuit Shinning Africa Edition 3	1500 €	UREAF
Sortie culturelle et ludique château fort de Sedan	1 180 €	ASSEVIE
Un Bus, un Campus	7083 €	FET

Total des subventions allouées : 14 336,76 €